

# « LES GRANDS COMBATS JUDICIAIRES DE LA SANTÉ AU TRAVAIL »

Année universitaire 2021 - Responsable scientifique : Ines Meftah



Parce que les esprits et les corps sont exposés et parfois malmenés, la santé au travail occupe une place significative dans le champ juridique. À cet égard, le droit du travail, le droit de la sécurité sociale et le droit pénal édictent des règles pour protéger les salariés, assurer leur prise en charge, leur indemnisation en cas de réalisation du risque et éventuellement réprimer les comportements des employeurs fautifs.

Dans ce schéma, les juges, la doctrine, les praticiens, les salariés et leurs représentants ont chacun à leur échelle contribué à faire évoluer la problématique. Ceci d'autant que les avancées juridiques significatives ne sont pas spontanées et se trouvent impulsées par des combats judiciaires de groupes de salariés confrontés à des catastrophes sanitaires liées au travail. Dans ces circonstances, il convient de retracer la généalogie des combats judiciaires qui ont contribué et contribuent à redessiner l'histoire de la santé au travail pour l'ensemble des salariés.

L'histoire des grands combats judiciaires de la santé au travail sera retracée à travers un cycle de cinq conférences. Organisé tout au long de l'année 2021, ce cycle de conférences sera l'occasion de croiser les points de vue de représentants de l'Etat, universitaires, avocats et représentants des organisations syndicales et patronales à propos d'affaires majeures. Elles seront précédées d'une mise en perspective historique.

## THEME DES CONFÉRENCES

**Les histoires de la santé au travail, perspectives croisées**

**Les verriers de Givors**

**Les mineurs et le préjudice d'anxiété**

**Le Cadmium chez Saft**

**L'affaire des suicides France Télécom**



Laboratoire

**Droit, religion, entreprise et société | DRES**

de l'Université de Strasbourg

et du 

# LES HISTOIRES DE LA SANTÉ AU TRAVAIL. PERSPECTIVES CROISÉES

## CONFÉRENCE INAUGURALE

### 14h00. Mot d'accueil

Nicolas Moizard, Professeur à l'Université de Strasbourg, Institut du travail.

### 14h10. Présentation introductive

Inès Meftah, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg, Institut du travail.

### 14h25. La santé, émergence et reconnaissance de la personne au travail

Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Doyen de la faculté de droit, Professeur à l'Université de Strasbourg.

### 14h55. La métamorphose du risque professionnel

Morane Keim-Bagot, Professeur à l'Université de Bourgogne.

### 15h25. La santé au travail et la jurisprudence de la Chambre sociale : regard interne

Thierry Silhol, Conseiller référendaire à la Chambre sociale de la Cour de cassation.

### 15h55. Débats

### 16h15. Propos conclusifs

\*\*\*

La webconférence sera accessible sur internet, grâce à une diffusion en direct. La participation est gratuite.

Vous devez vous inscrire au préalable pour recevoir les informations pour vous connecter.

Nous vous attendons nombreux !

**Contact** : Institut du travail/université de Strasbourg, [tiphaine.garat@unistra.fr](mailto:tiphaine.garat@unistra.fr), 0368858700

Save  
the  
date

*Prochaine conférence  
30/09/2021*

*Les Verriers de Givors*